

DELIBERATION N° 2008/12-07 - TARIFS DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Rapporteur : Madame Francine THOMAS

Les tarifs actuels de la Médiathèque Municipale ont été fixés, pour la dernière fois, par délibération du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2003, comme suit :

- 10 euros pour les adultes (18 ans) ludréens,
- 15 euros pour les adultes de l'extérieur,
- 5 euros pour les adolescents, à partir de 14 ans, qui empruntent des CD audios,
- Gratuité pour les enfants ludréens et de l'extérieur.

Les tarifs des retards et photocopies restaient inchangés (la précédente modification datait du changement des tarifs francs/euros lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2001) :

- photocopie : 15 centimes
- 1^{er} rappel : 1,50 euro
- 2^{ème} rappel : 3,00 euros
- Lettre d'avertissement du Maire avant mise en demeure : 4,50 euros

Depuis 2003, la médiathèque a élargi son offre de documents passant de 56 000 documents en 2003 à 61 000 en 2008 et a diversifié ses collections avec l'introduction de nouveaux supports : partitions depuis 2005 et introduction du support DVD à partir de janvier 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs d'adhésion des adultes ludréens et de l'extérieur comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2009 :
 - 11 euros pour les adultes ludréens,
 - 17 euros pour les adultes de l'extérieur,
 - 5 euros pour les adolescents, à partir de 14 ans, qui empruntent des CD audios et des DVD.

Les autres tarifs restent inchangés.